

# Zoom

## Un fonds... sans exclusion

Depuis six ans, l'association EgArt agit en interface entre les artistes « en situation de handicap ou de profond isolement » et le milieu de l'art. Expositions, contrats, charte éthique... et à présent : fonds de dotation ! Décryptage par Bernadette Grosyeux, créatrice d'EgArt, Marie Girault, sa porteuse de projets, et Fabrice Henry, président du Fonds #ArtSansExclusion.

*Propos recueillis par Françoise Monnin*

« EgArt est née du constat que l'art-thérapie ou l'expression artistique d'une personne en difficulté mentale et psychique, dans un établissement, doit se cantonner au soin ou à l'accompagnement. Quand cette activité permet la révélation d'une œuvre, elle mérite d'être défendue dans un espace différent » explique B. Grosyeux, directrice générale des neuf établissements de La Gabrielle, à Claye-Souilly (77).

En 2011, elle a créé EgArt, qui passe des contrats avec des artistes, « dans l'absolue assurance qu'ils veulent exposer et vendre. Et qu'ils ont intégré le fait qu'ils sont dans une situation de précarité, de handicap, d'isolement et de difficulté massive. »

« En les aidant à se faire connaître, EgArt se trouve confrontée de plein fouet au débat esthétique qui secoue le monde des critiques, universitaires, conservateurs, collectionneurs et artistes, autour de l'implosion actuelle de la notion d'Art brut, explique M. Girault. Bien au delà des frontières de la citadelle que le peintre J. Dubuffet avait dressée, quand il avait eu cette géniale intuition, dans les années 1950, qu'un champ inexploré de la création existait, porté par des gens en marge. Aujourd'hui, si leur question est un sujet de société brûlant, celle du handicap psychique ou mental a évolué. Il est globalement bien pris en charge par la société. Être porteur d'un handicap suffit-il à faire de vous un artiste brut ? Non, bien entendu. Le dessinateur de machine G. Dufrene (*Artension* n°133), représenté par EgArt, vient de faire son entrée dans la Collection de l'Art Brut de Lausanne. Il est pourtant issu d'un milieu familial où l'art a toujours été présent. »

« **Les lignes bougent, les critères demandent à être redéfinis**, poursuit M. Girault. C'est la raison pour laquelle EgArt s'entoure d'experts... avançant sur un fil. D'un côté la nécessité de suivre une exigence esthétique : « les artistes porteurs de handicaps psychiques ou mentaux doivent être au même niveau que les autres » relevait un colloque *Handicap et Marché de l'art* organisé par la Fondation de

France en 1992 déjà. De l'autre : permettre aux artistes *Extra-Ordinaire(s)* d'accéder à une reconnaissance pour pouvoir, comme les autres, espérer vivre de leur travail. »

« Il nous a semblé évident, explique F. Henry, que l'association pouvait soutenir les artistes et qu'à ses côtés un fonds de dotation devait soutenir leurs œuvres. Financé depuis quelques mois par deux mutuelles, la MGEN et la MATMUT, et par la société d'investissement Inter Invest, #ArtSansExclusion veut avant tout défendre le respect des personnes, et constituer une collection d'œuvres, reconnues comme telles par les spécialistes comme par le grand public. Sans condescendance. Le fonds et l'association ont signé une convention, engageant le premier à acquérir des œuvres repérées par EgArt. Il peut aussi acheter ailleurs : des dessins et sculptures d'A. Robillard, A. Zemanková ou J. Hofer, récemment, dans des galeries, par exemple. Nous sommes en position dynamique, autour de la spécificité du handicap, de l'isolement ou de la précarité. Avec le souci de ne pas déstabiliser les personnes concernées, au contraire : de les accompagner. »

Les premiers achats de #ArtSansExclusion constituent une exposition itinérante, parrainée par la ministre de la Culture, scénographiée par le designer D. de Moutis et mise à disposition des institutions culturelles, des collectivités territoriales, des mutuelles, du monde de l'entreprise... « Le dramaturge Maïakovski disait que la poésie, c'est allumer des étoiles, conclut F. Henry. Dans le cadre qui nous concerne, c'est notre objectif : permettre à la peinture d'exister. »

■ **Événement** : *Extra-Ordinaire(s). Art actuel / Art brut. La collection du fonds de dotation #ArtSansExclusion* – le 15 mars à Paris (soirée de lancement, sur invitation) – [contact@egart.fr](mailto:contact@egart.fr)

■ **À lire** : « L'art-thérapie aujourd'hui » – *Artension* hors-série n°22 2017 – 100 p. – 9.90 €